



FranceAgriMer

> ÉDITION juillet 2016

Variétés des céréales à paille

Récolte 2016



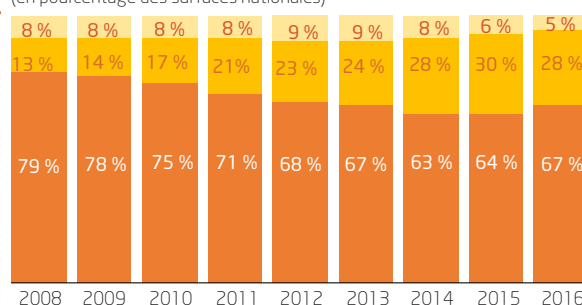
Pour le blé tendre, les surfaces panifiables progressent et représentent 95 % des emblavements ; Rubisko se maintient à la tête du classement et atteint les 11 % de la sole nationale. Pour l'orge, les quatre premières variétés restent inchangées. En blé dur, on enregistre une forte concentration des variétés, deux variétés occupent les deux-tiers de la sole, loin devant les autres. Ce sont les résultats d'une enquête menée auprès de 44 100 producteurs de céréales d'avril à juin 2016 avec un taux de réponse de 24 %.

Blé tendre : 95 % de surfaces panifiables

Prédominance des blés panifiables

Les surfaces en blé destinées à la panification sont largement majoritaires, elles progressent légèrement et occupent 95 % de l'emblavement. La part des blés supérieurs (BAF et BPS) augmente à 67 % tandis que les blés panifiables courants (BP) diminuent à 28 %. Les blés pour autres usages, c'est-à-dire les blés fourragers et les blés biscuitiers, représentent 5 % des surfaces nationales en 2016. Parmi les dix premières variétés cultivées, cinq sont recommandées par la meunerie pour être utilisées pures (VRM) ; trois autres variétés sont préconisées en mélange (BPMF).

Classification Arvalis des blés tendres
(en pourcentage des surfaces nationales)



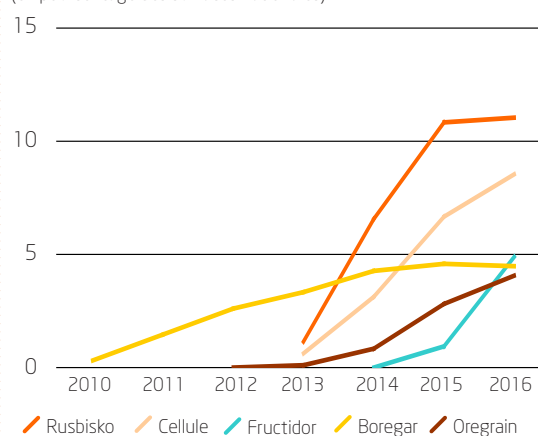
Avis Arvalis
 ■ BAU Blés pour autres usages
 ■ BP Blés panifiables (anciennement BPC)
 ■ BPS+BAF Blés panifiables supérieurs + Blé améliorants ou de force

Source : FranceAgriMer / Enquête répartition variétale des céréales

Rubisko se maintient à la tête du classement et atteint les 11 % de la sole nationale

Rubisko se maintient en première position et atteint 11 % de la sole nationale. Elle se situe devant Cellule qui progresse à 8,5 %. Fructidor augmente fortement et fait son apparition dans le top 5. Cette variété devance respectivement Boregar qui se maintient et Oregrain qui apparaît dans le top 5. Arezzo et Apache sortent du top 5.

Évolution des 5 premières variétés de blé tendre
(en pourcentage des surfaces nationales)



Source : FranceAgriMer / Enquête répartition variétale des céréales



Sept des dix premières places du classement sont occupées par des blés panifiables supérieurs (BPS). La tendance, constatée les années précédentes, à une diversification variétale est modifiée avec la montée en puissance de Rubisko qui atteint les 11 % de la sole nationale. En outre, la part de l'emblavement des dix premiers cultivars est en hausse passant de 45,3 % de la sole nationale en 2015 à 47 % en 2016.

Les dix premières variétés de blé tendre

Variétés	Année d'inscription	Classe technologique ARVALIS	Avis de la meunerie*	% des surfaces nationales	Surfaces cumulées en %
Rubisko	2012	BP	BPMF**	11,0 %	11,0 %
Cellule	2012	BPS	BPMF**	8,5 %	19,6 %
Fructidor	2014	BPS	VRM	4,9 %	24,5 %
Boregar	2008	BPS	BPMF	4,5 %	29,0 %
Oregrain	2012	BPS	VRM	4,0 %	33,0 %
Arezzo	2008	BPS	VRM	3,9 %	36,9 %
Apache	1998	BPS	VRM	3,6 %	40,6 %
Bergamo	2012	BP		2,2 %	42,7 %
Pakito	2011	BPS	VRM	2,2 %	44,9 %
Expert	2008	BP		2,1 %	47,0 %
Autres variétés				53,0 %	100,0 %

* VRM = variétés recommandées par la meunerie - BPMF = blés pour la meunerie française
 **BPMF = ces variétés, en cumul, ne doivent pas dépasser 15% dans les mélanges BPMF panifiables
 Source : FranceAgriMer / Enquête répartition variétale des céréales

Répartition régionale des blés (en pourcentage de la surface régionale)

Régions FranceAgriMer	Classification Arvalis			
	BAF	BPS	BP	BAU
Alsace-Lorraine-Champagne-Ardennes	0%	54%	35%	10%
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	3%	69%	26%	2%
Auvergne-Rhône-Alpes	7%	82%	11%	0%
Bourgogne-Franche-Comté	1%	77%	21%	0%
Bretagne	0%	55%	35%	11%
Centre	5%	72%	22%	1%
Île-de-France	4%	73%	20%	3%
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	31%	63%	5%	1%
Nord-Pas-de-Calais-Picardie	0%	52%	42%	5%
Normandie	1%	52%	35%	13%
Pays de la Loire	2%	71%	22%	4%
PACA	15%	82%	3%	0%

Source : FranceAgriMer / Enquête répartition variétale des céréales

Les blés de force sont méridionaux

Les surfaces occupées par des variétés classées comme blés améliorants ou de force représentent presque 3,5 % de l'emblavement. Les semis de blés de force sont plus importants dans les régions méridionales et particulièrement en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées (31 % des semis), PACA (15 % des semis) et Auvergne-Rhône-Alpes (7 % des semis).

Les blés pour autres usages (BAU), fourragers (3 %) et biscuitiers (2,1 %), diminuent en pourcentage des terres emblavées avec un total de 5 %. Traditionnellement, les BAU occupent le terrain en Bretagne, en Normandie et dans le Nord-est de la France. Ces régions voient leur surface en BAU significativement plus élevée que dans le reste du pays.

Des blés biscuitiers en Alsace-Lorraine-Champagne-Ardennes

Les variétés cataloguées biscuitières ou à tendance biscuitière occupent environ 2,1 % de la sole nationale de blé tendre ; elles sont particulièrement présentes en Alsace-Lorraine-Champagne-Ardennes (7 % de la surface régionale). Cependant dans certaines régions, comme la Bretagne, une variété importante (Paledor) classée à tendance biscuitière par l'ANMF n'a pas toujours un usage biscuitier. Ceci réduit de fait la sole des variétés à usage biscuitier et rend difficile une évaluation précise des surfaces biscuitières.

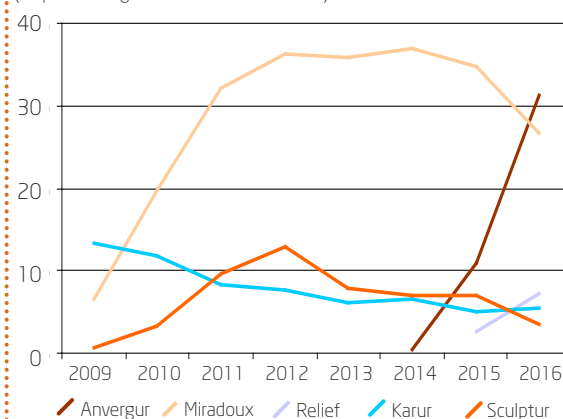


Blé dur : Anvergur prend la première place

Deux variétés occupent les 2/3 de la sole

La variété Anvergur fait un bond dans le classement et se classe en première position détrônant ainsi Miradoux qui dominait le classement depuis 2010. Loin derrière, en troisième place, Relief progresse fortement et entre dans le top 5 avec 7,2 % de la sole nationale. Karur se maintient alors que Sculptur régresse. Tablur quitte le top 5 national. Les variétés les plus récentes dans le top 10, Relief (2014) et Anvergur (2013) sont positionnées dans le top 5. Ces deux variétés se classent respectivement à la première et troisième place. Tablur, Atoudur et Fabulis, toutes trois inscrites en 2011, restent dans le top 10.

Évolution des 5 premières variétés de blé dur
(en pourcentage des surfaces nationales)



Source : FranceAgriMer / Enquête répartition variétale des céréales

Les dix premières variétés de blé dur

Variétés	Année d'inscription	Avis de l'industrie semoulière et pastière *	% des surfaces nationales	Surfaces cumulées en %
Anvergur	2013	VRSP	31,3 %	31,3 %
Miradoux	2007	VRSP	26,7 %	58,0 %
Relief	2014	VRSP	7,2 %	65,2 %
Karur	2002	VRSP	5,5 %	70,6 %
Sculptur	2007		3,5 %	74,1 %
Claudio	1998	VRSP	3,3 %	77,4 %
Atoudur	2011		2,4 %	79,8 %
Pescadou	2002	VRSP	1,9 %	81,7 %
Tablur	2011		1,8 %	83,5 %
Fabulis	2011	VRSP	1,7 %	85,2 %
Autres variétés			14,8 %	100,0 %

* VRSP = variétés recommandées par les semouliers et pastiers
Source : FranceAgriMer / Enquête répartition variétale des céréales

Anvergur et Miradoux en tête dans toutes les régions

Anvergur et Miradoux dominent dans toutes les régions importantes du blé dur ; Anvergur vient en tête avec environ 35 % des surfaces en régions Centre et Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées ; Miradoux se situe autour de 50 % en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, de 40 % en Pays de la Loire et 35 % en Auvergne-Rhône-Alpes.

Les régions du Centre-Ouest connaissent une forte concentration des variétés puisque les trois premières d'entre elles font plus de 75 % de la sole de blé dur dans les Pays de la Loire et en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes.



Orges : les escourgeons dominant

Classement de tête inchangé

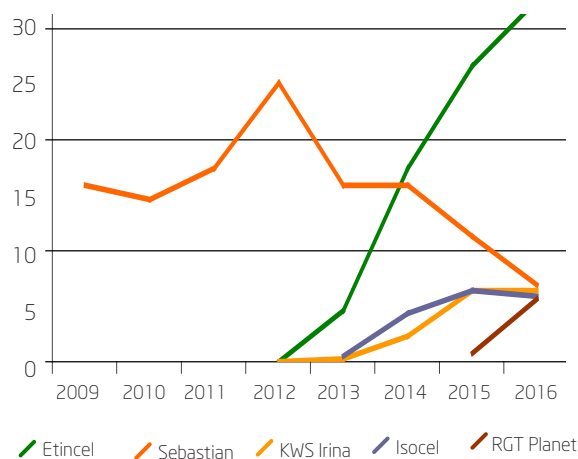
Etincel garde la tête du classement et couvre le tiers de la sole nationale. Loin derrière, en deuxième position, Sebastian poursuit sa diminution. Les troisième et quatrième places du classement sont inchangées avec respectivement KWS Irina et Isocel. Le top 5 est légèrement modifié avec l'arrivée d'une nouvelle variété, RGT Planet qui prend la cinquième position.

La répartition entre les orges de printemps et d'hiver est la suivante : six variétés sur dix sont des variétés d'hiver et quatre variétés sur dix sont de printemps. 11 % sont des orges d'hiver à 2 rangs, 60 % sont des escourgeons, 25 % sont des orges de printemps à 2 rangs et moins de 1 % sont des orges de printemps à 6 rangs. À noter que 4 % des orges déclarées par les agriculteurs sont classées en « indéterminé » (pas de variété indiquée ou seulement orge). Sept variétés sur les dix premières variétés sont de qualité brassicole, référencées comme préférées des malteurs/brasseurs.

Diminution des orges de printemps

Les escourgeons sont toujours majoritaires avec quatre variétés dans les dix premières ; ils occupent 60 % des surfaces nationales contre 59 % en 2015. Les orges de printemps poursuivent leur régression avec un léger recul de 27 % en 2015 à 25 % en 2016.

Évolution des 5 premières variétés d'orge
(en pourcentage des surfaces nationales)



Source : FranceAgriMer / Enquête répartition variétale des céréales

Les dix premières variétés d'orges

Variétés	Année d'inscription	Type	Avis des malteurs et brasseurs	% des surfaces nationales	Surfaces cumulées en %
Etincel	2012	H6R	préférée	32,7 %	32,7 %
Sebastian	2003	P 2R	préférée	7,0 %	39,7 %
KWS Irina	2013	P 2R	préférée	6,5 %	46,1 %
Isocel	2012	H 6R	préférée	6,0 %	52,2 %
RGT Planet	2014	P 2R	préférée	5,7 %	57,8 %
KWS Cassia	2010	H 2R		4,7 %	62,5 %
Passerel	2011	H 6R	préférée	2,9 %	65,4 %
Explorer	2011	P 2R	préférée	2,4 %	67,8 %
Augusta	2012	H 2R		1,8 %	69,6 %
Cervoise	2005	H 6R	Obs	1,6 %	71,1 %
Autres variétés				28,9 %	100,0 %

Source : FranceAgriMer / Enquête répartition variétale des céréales

La Normandie ainsi que des régions productrices majeures (Nord-Pas-de-Calais-Picardie, Bourgogne-Franche-Comté, Centre, Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes) privilégient les escourgeons ; mais deux régions importantes pour l'orge, l'Alsace-Lorraine-Champagne-Ardenne et l'Île-de-France, cultivent autant d'orges de printemps que d'escourgeons.

Etincel domine dans toutes les régions. Sebastian est le plus cultivé dans le Centre Nord de la France : régions Île-de-France et Centre. KWS Irina est très nettement dominante en Alsace-Lorraine-Champagne-Ardenne et Nord-Pas-de-Calais-Picardie. La Bourgogne-Franche-Comté est la région qui cultive le plus la variété Isocel.



TRITICALE : DES ZONES DE CULTURE CONCENTRÉES

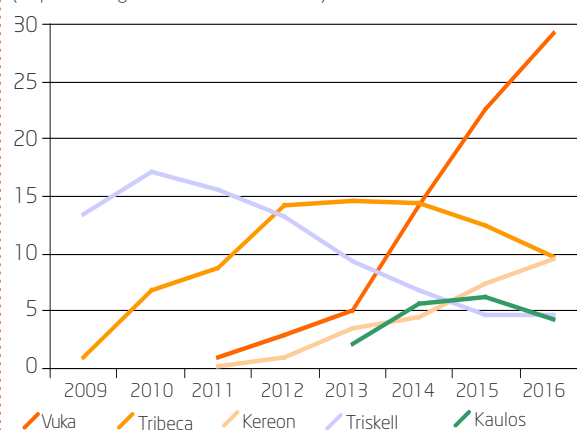
Vuka en tête

Les principales régions de culture du triticale sont l'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, Auvergne-Rhône-Alpes, la Bretagne, les Pays de la Loire et la région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, ces cinq régions comptant pour les trois-quarts des surfaces nationales.

Vuka continue à progresser et se maintient en première place du classement. En seconde position, la variété Tribeca poursuit sa diminution avec 10 % de la sole nationale. Kereon reste en troisième place et se situe désormais à 9 % des surfaces ; viennent ensuite Triskell et Kaulos en diminution.

Il convient de noter que certains agriculteurs enquêtés n'ont pu identifier les variétés cultivées sur les parcelles ; ce qui explique que 4 % de la sole occupée par du triticale n'a pu recevoir une identification variétale précise. À ceci s'ajoutent les variétés en mélange sur 3 % de la sole.

Évolution des 5 premières variétés de triticale (en pourcentage des surfaces nationales)



Source : FranceAgriMer / Enquête répartition variétale des céréales

Les dix premières variétés de triticale

Variétés	Année d'inscription	% des surfaces nationales	Surfaces cumulées en %
Vuka	2009	29,1 %	29,1 %
Tribeca	2008	9,8 %	38,9 %
Kereon	2010	9,5 %	48,4 %
Triskell	2005	4,6 %	53,0 %
Kaulos	2012	4,3 %	57,3 %
KWS Fido	2013	3,6 %	60,9 %
Orval	2010	3,3 %	64,3 %
Bienvenu	2002	2,9 %	67,2 %
Agostino	2009	2,8 %	70,0 %
Trismart	2007	2,1 %	72,1 %
Autres variétés		27,9 %	100 %

Source : FranceAgriMer / Enquête répartition variétale des céréales

Vuka est la première variété dans les régions Auvergne-Rhône-Alpes, Bretagne et Centre. Tribeca se retrouve majoritairement dans la région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées. Triskell est en tête en région Bourgogne-Franche-Comté alors que Kaulos domine au Centre.



Note méthodologique

Les répartitions variétales sont obtenues à partir d'une enquête réalisée par voie postale durant les mois d'avril à juin 2016. Un questionnaire a été adressé à 44 100 agriculteurs tirés au sort, sur la base d'échantillons départementaux aléatoires. Le taux de réponse est de 24 %.

Le champ géographique de cette enquête comprend 67 départements. Selon les estimations du SSP, ces départements couvrent 95 % de la sole nationale pour le blé tendre, le blé dur, l'orge et le triticale.

Tous les ensemencements sont pris en compte quelle que soit l'origine des semences utilisées.

Les calculs des répartitions variétales départementales sont effectués par extrapolation des surfaces après stratification *a posteriori* des données des individus ayant répondu à l'enquête. Les données départementales, régionales et nationales sont calculées par agrégation, après pondération par les surfaces du SSP (juin 2016). On appelle "répartition nationale", la répartition calculée sur l'ensemble du champ géographique retenu pour cette enquête. Les listes des variétés recommandées par la meunerie, par les malteurs et les brasseurs et par la semoulerie de France ont été fournies par ces industries pour la récolte 2016. Les chiffres présentés dans cette publication sont issus d'un sondage, et doivent en conséquence être considérés avec toute la prudence requise en la matière.

